



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Grenoble, le 13 mars 2020

### CORONAVIRUS : LE DEPARTEMENT MOBILISÉ

**Le Président du Département, Jean-Pierre Barbier, les élus, comme tous les agents du Département de l'Isère, sont mobilisés face à la crise sanitaire et épidémique inédite qui touche notre pays. Suite à l'allocution hier au soir du Président de la République, le Président du Département, en lien avec les services, met en place des premières actions sur le terrain garantissant la continuité des services départementaux et privilégiant la protection des publics fragiles.**

#### **Le Président et les services du Département mobilisés**

Le Président du Département, Jean-Pierre Barbier, a annulé tous ses déplacements et réunions non essentiels pour les prochains jours afin de se consacrer pleinement à la gestion de la crise, en lien avec les services départementaux et ceux de l'Etat. Ainsi, au Département, une cellule de crise a été réunie dès ce matin pour traduire sur le terrain les directives gouvernementales. Elle fera le point au quotidien sur l'évolution de la situation.

*« En tant que professionnel de santé, je mesure la gravité de cette épidémie. Il ne s'agit pas d'une grippe. Il s'agit d'un virus contagieux et potentiellement mortel, qui va mettre à dure épreuve notre système de santé. Il ne s'agit pas de paniquer, mais de prendre les décisions qui nous paraissent les plus adaptées en fonction des informations dont nous disposons. Je sais que je peux compter sur les agents du Département pour contribuer, à leur niveau, à la continuité du service public. Je les remercie pour leur engagement dans ce contexte exceptionnel », souligne Jean-Pierre Barbier.*

#### **Priorité aux personnes les plus fragiles et aux missions de solidarité**

Les publics fragiles (personnes âgées et personnes handicapées principalement) sont les plus menacés par le Coronavirus (COVID-19), qui frappe actuellement notre pays. C'est pourquoi le Département va réunir dès lundi l'ensemble des Services d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD) pour s'assurer qu'aucune personne vulnérable ne soit livrée à elle-même.

Les services de l'Aide sociale à l'enfance (ASE), qui suivent 6500 mineurs, conserveront les moyens suffisants pour assurer leurs missions.

S'agissant du versement des prestations (allocations personnalisée d'autonomie, prestations de compensation du handicap), les moyens internes en ressources humaines au Département seront priorités pour assurer leur paiement. S'agissant ensuite des aides individuelles et l'instruction des dossiers de secours d'urgence aux familles, tout est mis en œuvre pour garantir leur continuité.



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Enfin, le Département va assouplir les règles concernant l'agrément des assistantes maternelles (ASSMAT), afin qu'elles puissent, dans la mesure de leurs moyens, étendre leur capacité d'accueil, suite à la fermeture des crèches. Les Maisons d'assistantes maternelles (MAM) seront cependant fermées.

### **Fermeture des collèges et des musées départementaux**

Comme l'a annoncé hier soir le Président de la République, tous les collèges seront fermés aux élèves dès lundi. Néanmoins, le personnel des 96 collèges publics restera, pour le moment, en poste (personnel de restauration, d'entretien et de maintenance). Le Département reste à disposition des services de l'Etat pour utiliser ces équipements en cas de nécessité. Les plateaux repas et stocks de nourriture des cantines scolaires, qui ne seront pas utilisés, seront mis à disposition d'associations caritatives iséroises.

Afin d'éviter la propagation du virus, les 10 musées départementaux, ainsi que les Archives départementales seront dès demain, fermés au public. Toutes les manifestations culturelles portées par le Département sont annulées ou reportées.

En revanche, les Espaces naturels sensibles (ENS), ainsi que le Parc de Vizille, restent pour le moment ouverts au grand public.

### **Continuité des services publics**

Les bus Transisère continueront de fonctionner, ainsi que les agences itinisère (elles n'accepteront néanmoins plus de monnaie, les paiements pouvant se faire uniquement par carte bancaire). Quant aux transports scolaires, ils sont bien évidemment suspendus.

L'ensemble des Etablissements publics d'accueil (EDP) dépendant du Département (centres médico-sociaux, Maisons du Département, Maison de l'Autonomie...) restent ouverts au public. A noter qu'une distance de 1 mètre sera préconisée à l'accueil de ces EPD.

### RECOMMANDATIONS AUX USAGERS

De manière générale, plutôt que de se déplacer, il est vivement recommandé de privilégier des échanges par courriel (<https://www.isere.fr/contact>) ou par téléphone via la plateforme téléphonique (04 76 00 38 38).

Le site internet du Département sera également régulièrement mis à jour afin de garantir une information suivie et actualisée aux Iséroises et Isérois. L'accueil de l'Hôtel du Département, siège du Département, sera cependant fermé. Les agents viendront renforcer la plateforme téléphonique et internet, pour répondre au mieux à toutes les questions.